



Lettre d'informations

12/06/2024

La formation au service de la dignité de la personne au travail

9

ēdito



Le mois de mai a débuté avec la mise en place d'un reste à charge pour les financements CPF. Quelques semaines après, nous constatons qu'il n'y a pas un impact significatif sur le nombre de dossiers financés par le CPF.

C'est une bonne nouvelle, signe que les bilans de compétences et les formations proposées correspondent à de véritables besoins de développement des compétences pour lesquelles nos clients sont prêts à investir.

Le mois de mai, c'est aussi l'occasion des perspectives ou de la prospective ; un semestre qui se termine, une année dont les contours sont déjà bien dessinés, les journées et l'ensoleillement plus longs qui apportent de la joie... Pour HUMANEM, nous constatons que le fruit de la présence commerciale grâce à Mercédès et Isabelle commence à prendre forme avec des nouveaux clients, des cahiers des charges stimulants pour accompagner les salariés de nos clients, ou encore des nouveaux formateurs enthousiastes.

Le mois de mai, c'est surtout le mois des fleurs qui commence avec ses fameuses et odoriférantes clochettes, qui continue avec de magnifiques prairies colorées et qui se termine avec le bouquet offert aux mamans qui donnent la vie. Je souhaite à chacun de nous de profiter et respecter cette nature qui se donne et se reçoit sans compter.

Thierry VILLEMAGNE



« Motivation »

M comme Motivation,

La motivation est un facteur important pour réussir sa formation. Elle aide à rester concentrée, à surmonter les obstacles et atteindre ses objectifs. Aussi bien pour développer de nouvelles compétences et approfondir ses connaissances.

La motivation contribue à l'engagement qui permet d'atteindre plus facilement ses objectifs dans son parcours de formation.

Et quelle est la place de la motivation chez le formateur ? Il doit maintenir une situation d'apprentissage engageante et bienveillante, où chaque stagiaire pourra travailler ses objectifs.

Pour se faire, il devra :

- Susciter la curiosité des apprenants
- Répondre aux besoins de chaque stagiaire
- Concevoir des supports variés
- Développer l'autonomie
- Donner régulièrement des feedbacks

En conclusion, la motivation dans la formation est essentielle tant chez le formateur que le stagiaire pour maximiser l'apprentissage.

Mélanie JOYEN



URBANEM

Au 1^{er} mai 2024, le paysage de la **formation professionnelle** en France a connu un changement majeur. Le gouvernement a instauré un **reste à charge de 100 €** pour chaque formation financée par le compte personnel de formation (CPF).

Cette nouvelle mesure **simplifie la prise de décision des salariés en rendant les coûts plus transparents**, ce qui permet une meilleure anticipation et planification des investissements en évolution professionnelle. En fixant un coût uniforme pour toutes les formations éligibles au CPF, elle assure à tous les salariés, indépendamment de leur situation économique, un **accès égal à des formations de qualité**.

Cette approche **favorise une plus grande équité sociale et professionnelle**, en garantissant que l'accès à la formation continue ne soit pas réservé à ceux ayant des ressources financières plus importantes. Elle vise également à encourager les salariés à **investir dans leur propre développement professionnel**, en rendant la formation continue plus accessible et en incitant les salariés à **acquérir et à mettre à jour leurs compétences**.

De plus, la participation forfaitaire de 100 € peut être **prise en charge par l'employeur pour les salariés**, ou par un Opérateur de compétences (Opco).



à vos agendas

- VRD Terrassement et voirie
06, 13, 23 et 27/09 de 8h30 à 12h
- Concevoir les aménagements cyclables
13, 20 et 27/09 de 8h30 à 12h
- Diagnostic technique global des bâtiments (DTG) et plan pluriannuel de travaux
13 et 19/09 de 8h30 à 12h
02 et 09/10 de 14h à 17h30



Autonomie : Adapter le logement au vieillissement

Adapter le logement au vieillissement : 90 % des personnes âgées, dont l'autonomie diminue, souhaitent vivre chez elles et continuent à le faire dans des logements qui se révèlent de moins en moins adaptés.

L'habitation peut devenir un lieu inconfortable : sols glissants, différents niveaux de seuils, largeurs d'accès (portes et couloirs) insuffisantes, plans de travail trop hauts, éclairage insuffisant, équipements (ex. sanitaires) inadaptés, ...

Un examen des risques et des moyens de prévention est nécessaire. Par exemple, les chutes représentent l'une des premières causes de décès accidentels, notamment pour les personnes âgées.

Ma Prime Adapt' est une aide financière qui sert cet objectif en permettant d'adapter les logements des personnes âgées à leurs nouveaux besoins causés par le vieillissement.



commentaires

- Pathologie du bâtiment : Formateur très pédagogue. Beaucoup d'échanges, réponses précises aux questions posées. Très captivant.
- VRD eaux pluviales : Formation très enrichissante et très riche. Le support remis est en adéquation avec la formation. Formateur à l'écoute.

